

FORMATION ENTRAÎNEUR REGIONAL

1.1 Durée de la formation

Un tronc commun de 26h complété par trois modules optionnels de 2h à choisir parmi cinq modules proposés, soit 32h.

1.2 Conditions d'inscription

- Être licencié FFTT
- Posséder le diplôme Entraîneur Départemental
- Posséder le diplôme d'arbitre de club
- Appartenir au moins à la catégorie « Junior 2 »

1.3 Objectifs

L'Entraîneur Régional :

- Possède les bases pour construire des progressions d'exercices en liaison avec un thème technico-tactique donné.
- Possède les bases pour construire des séances d'entraînement en fonction d'objectifs donnés.
- Possède les bases pour conduire un exercice et intervenir de manière cohérente en liaison avec l'objectif de l'exercice.
- Peut participer à la mise en œuvre, au sein du club, d'actions s'inscrivant dans le plan d'action régional.

1.4 Compétences attendues

Etre capable d'assurer l'entraînement de base dans un club

1.5 Modalités de validation

Le diplôme Entraîneur Régional est délivré après l'évaluation (QDL+ séance pratique à diriger) passée au cours de la formation.

Si le stagiaire n'obtient pas la moyenne, le formateur se doit de lui imposer un stage de un ou deux jours en encadrement. Le formateur mettra en place un suivi particulier afin d'aider le stagiaire à progresser.

1.6 Informations complémentaires

Le diplôme Entraîneur Régional est obtenu à l'issue d'un examen organisé au cours de la formation et visant à apprécier la maîtrise des connaissances de base sur les aspects techniques et pédagogiques du Tennis de Table. Cette évaluation comprend deux épreuves notées sur 10. Les candidats cumulant un total égal ou supérieur à 10 pour les deux épreuves obtiennent le diplôme Entraîneur Régional. Les autres doivent suivre, selon leurs lacunes, une ou deux journées de stage complémentaires.

1.7 Les contenus

Le contenu général :

Un tronc commun de 26h

- Les différents types d'exercices
- L'opposition
- Les schémas tactiques
- Le travail au panier de balles
- Mise en situation sur les coups techniques de base
- Construction d'une séance liée à un objectif
- Les interventions de l'entraîneur
- Le double
- L'organisation de l'entraînement

Trois modules optionnels de 2 h à choisir parmi ces cinq :

- Les différents publics
- La filière d'accès vers le haut niveau et le plan d'action technique régional
- Le public scolaire
- Participation à une journée de stage d'entraînement *
- Observation d'une journée de compétition régionale jeune (Top de détection départemental ou régional)*